

Sujet : [INTERNET] enquête publique Saint Dézéry

De : Miller David <ceramicdavidmiller@yahoo.fr>

Date : 10/01/2024 15:34

Pour : "pref-environnement@gard.gouv.fr" <pref-environnement@gard.gouv.fr>

Bonjour Madame, Monsieur

Voici le double de mes observations que j'ai déjà déposé à la mairie de St Dézéry, je désirais étayer ce mail par un film de camion traversant le village et par d'autres mails avec diverses photos (feux, dangerosité, etc) en pièce jointe ; mais les mails me sont revenus (too big) Aussi je vais me permettre de vous envoyer un dossier avec we transfer.

Consultation publique, concernant l'entreprise S.E.T., à la mairie de Saint Dézéry

Le 20 décembre 2023

L'entreprise S.E.T. classée pour « la protection » de l'environnement ??? Comment cela est-il possible ?

Elle recycle mais... à quel prix ?

Pollution visuelle, atmosphérique et sonore :

- En période de grande sécheresse, où le mot d'ordre gouvernemental était de planter des arbres, l'entreprise S.E.T. a abattu beaucoup d'arbres (chênes blancs, chênes verts, cades etc...) pour créer son emplacement en plein cœur d'une jolie garrigue sur la route départementale D120, faisant apparaître une véritable « verrue ».

La D120 est une jolie petite route très tranquille et très appréciée pour les promenades par les villageois des communes de Collorgues et Saint Dézéry.

Des faucons crécerelles, des guêpiers, quelques rolliers (ces oiseaux vont-ils revenir ?) et tous les êtres vivants, dont l'humain, sont dérangés par le bruit des machines de concassage et des engins, travaillant sur ce site, émettant un Bip Bip incessant, ultra sonore.

Les bruits de concassage et les bruits des engins travaillant sur le site s'entendent du village ! Ce n'est pas acceptable pour les habitants qui vivent dans cette petite commune bien avant l'installation de cette entreprise.

Le va et vient des camions traversant le village (un exemple : j'ai compté **43 passages** de 3 camions différents dans une même journée le samedi 1^{er} avril 2023) **bruit et pollution assurée pour les habitants.** Actuellement il peut y en avoir une vingtaine par jour. Ne plus pouvoir ouvrir ses fenêtres à cause de bruit de passage de camions lorsqu'on habite St Dézéry c'est un comble ! Et **une nuisance de la vie de tous les jours.** A savoir que nous acceptons sans problème les bruits de tracteurs et machines agricoles car ceux-ci sont saisonniers, épisodiques et font partie de la ruralité du village.

L'entreprise se permet de brûler à ciel ouvert des énormes troncs de bois coupés. **Le feu a duré plus de 3 jours** le 29 novembre 2023. La déchetterie de Garrigues est pourtant à 2 km du site.

Dangerosité et infractions au code de la route :

A Saint Dézéry, la plupart des camions vont du site S.E.T. vers la départementale D720 ou vers Castelnau Valence D120 en traversant le village. Pour cela ils empruntent un croisement avec peu de visibilité au cœur du village. Ma maison se situant près de ce croisement je peux dire et certifier que **bon nombre de camions ne roulent pas à la vitesse autorisée** (30km/h). Ils sont remplis de terre, de gravats et graviers ou d'énormes cailloux (donc bien lourds) et certainement difficile à arrêter au cas où.... Il est vrai que lorsque le conducteur fait des allers-retours en continue son attention peut se relâcher et une envie de terminer au plus vite son travail s'empare de lui.....

C'est un croisement où roulent également les cars scolaires (collèges et lycées) ils s'y arrêtent pour prendre où déposer des enfants. Et, dans un village, il y a aussi des piétons !

Malgré le panneau interdisant les 19T placé par la DDE, les passages de camions continus. Cette société a-t-elle eu une dérogation et pour quel motif ?

Faudra-t-il attendre, malheureusement, un accident ?

Lorsque la météo est humide, la route D 120 (en pente avec virage à cet endroit) proche de l'entrée et la sortie du site S.E.T. devient glissante dû à la terre déposée par les roues des camions.

Détérioration de la route entre Collorgues et Saint Dézéry :

La D120 est une petite route où lorsque l'on croise une autre voiture on est presque à l'arrêt.

Ces gros camions roulent sur les bas-côtés lorsqu'ils croisent une voiture, comme ceux-ci sont lourds ils défoncent non seulement les routes mais aussi les abords où se trouvent des buses d'évacuations. Vont-elles résister à cette surcharge ?

Dans le village et à sa sortie, vu l'étroitesse de la route, **les camions frôlent des maisons habitées.**

La façon dont s'est implantée cette entreprise interpelle. Une façon de faire « légèrement maffieuse ». On s'installe et on attend... et si besoin, on demande ensuite.....

Oui, cette entreprise doit partir pour le bien commun.

Depuis le printemps 2023, dans un souci d'alerter et non de nuire, j'envoie mes remarques et constatations à M. le maire et au conseil municipal de Saint Dézéry avec des photos et films pour illustrer mes propos.

Si besoin je suis à votre disposition.

Bien cordialement

Madame Dominique FORCES (habitant le village depuis 1985)

3 route de Valence

30190 Saint Dézéry

0466819038

ceramicdavidmiller@yahoo.fr

Sujet : [INTERNET] Avis consultation publique société sud environnement et terrassement

De : "steph.ensuque" <steph.ensuque@gmail.com>

Date : 11/01/2024 08:54

Pour : pref-environnement@gard.gouv.fr

Bonjour

Je me permets de répondre à cette consultation suite aux travaux effectués à mon domicile.

J'ai eu à faire à cette société pour les travaux suivants :

Livraison de graviers

Location de benne pour l'évacuation de mes gravats lors de la création d'une extension

Je suis très contente du travail et du suivi de cette entreprise

Disponible et très professionnelle.

Il n'existe de nos jours pas beaucoup de société de confiance comme cette dernière.

Je l'ai d'ailleurs recommandé à mon entourage.

Vous souhaitant une bonne journée

Cordialement

Stephanie Ensuque

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

